

# Le projet de santé en Maison de santé pluriprofessionnelle



Définition

Objectifs

Témoignages

# Un projet de santé...

## ... c'est quoi ?

C'est un outil de la MSP.

- **Il est défini et porté par les professionnels de santé libéraux**
- **Il décrit les objectifs communs et les modalités d'amélioration du service aux patients** : continuité des soins, prise en charge des patients atteints de pathologies chroniques, coopération interne et externe...
- **Il détaille la coordination pluriprofessionnelle** : partage de l'information, réunions pluriprofessionnelles

Fruit d'une concertation, ce document écrit est élaboré, puis signé par les professionnels de santé qui composent la MSP. Élément fédérateur, il est la pierre angulaire de la MSP.

## ... pourquoi ?

- Donner du sens au regroupement pluriprofessionnel
- Faciliter la mise en œuvre opérationnelle du travail en équipe
- Obtenir le statut de Maison de Santé Pluriprofessionnelle permettant l'accès aux rémunérations d'équipe notamment
- Se coordonner autour d'axes de santé prioritaires

**Le projet de santé est le document de référence de la MSP.**

Il est évolutif : il prend en compte les nouveaux projets et les changements dans l'équipe de professionnels de santé.



# Comment élaborer un projet de santé ?

L'élaboration d'un projet de santé doit se faire dans un cadre :

- collectif
- organisé (groupes de travail)
- progressif (temps)
- constructif (intérêt partagé)
- évolutif (non figé)

## → Un cheminement par étapes



## PRISE EN CHARGE DES PATHOLOGIES CHRONIQUES

« Nous avons mis en place un protocole de prise en charge des diabétiques qui consiste à proposer à un groupe de patients une série de consultations :

- avec la pharmacienne pour faire le point sur le traitement et le lecteur de glycémie, sur l'insuline si besoin
- avec un podologue pour la gradation des pieds et les conseils de chaussage
- avec une infirmière pour les prises de constantes, l'IMC, l'ECG
- avec une diététicienne sur le site de l'hôpital local

Ce parcours permet aux professionnels de la Maison de santé de côtoyer ceux de l'hôpital et d'échanger avec eux. »

Géraldine COUTARD, infirmière et coordinatrice, MSP L'Ernée Bocage Santé (53)

## FORMATION CONTINUE PLURIPROFESSIONNELLE

« Quand on se connaît mieux, on soigne mieux... »

Guillaume ALLIX, médecin généraliste,  
Pôle de santé Ouest Anjou (49)

## CONCERTATION PLURIPROFESSIONNELLE

« C'est comme au Louvre devant un tableau de maître : plus on est près, plus on voit de détails ; plus on recule, plus on a une vision globale du tableau. »

Didier KIENE, médecin généraliste et coordinateur,  
MSP Santé Avenir (44)

## ECHANGES DE PRATIQUES

« Cela permet la (re)connaissance des autres professionnels. »

Gilles BARNABE, médecin généraliste,  
Pôle santé de Clisson (44)



## ORGANISATION DE LA CONTINUITÉ DES SOINS

« C'est à la fois une sécurité pour le patient et une entraide pour les professionnels. »

Gilles BARNABE, médecin généraliste, Pôle santé de Clisson (44)

## PARCOURS DU PATIENT

« Un défi : éviter les ruptures de parcours, notamment entre l'hospitalisation et le retour à domicile. »

Nolwenn VANDENBERGUE, orthophoniste et coordinatrice, Pôle de santé Ouest Anjou (49)

## PRÉVENTION

« Grâce aux appels à projet lancés par l'ARS, nous avons pu mettre en place des actions de prévention sur les thèmes de la prévention du suicide et de l'insuffisance rénale chronique. Ces actions nous ont permis de nous faire connaître en tant qu'équipe de soins primaires. Nous avons pu tester différents modes de communication. Nous avons créé des liens et travaillé avec les associations locales. »

Géraldine COUTARD, infirmière et coordinatrice, MSP L'Ernée Bocage Santé (53)

# De quoi parle-t-on dans le projet de santé ?

## ACCUEIL DES STAGIAIRES

« La MSP permet de découvrir plusieurs professions et de voir les liens entre elles. »

Carine RENAUX, infirmière et coordinatrice, Pôle Loire et Sillon (44)

## RÉPONSE AUX PETITES URGENCES

« Les petites urgences, c'est la réalité d'une équipe pluri-professionnelle : c'est même un savoir-faire spécifique du premier recours ! »

Gilles BARNABE, médecin généraliste, Pôle santé de Clisson (44)





**Vous souhaitez aller plus loin dans votre réflexion,  
vous pouvez contacter l'APMSL ou l'ARS.**

**APMSL**

1 ter rue des Forgerons - 44220 COUËRON

Tél. 02 28 21 97 35

[contact@apmsl.fr](mailto:contact@apmsl.fr)

**Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire**

Tél. : 02 49 10 40 00

[ARS-PDL-DAS-ASP@ars.sante.fr](mailto:ARS-PDL-DAS-ASP@ars.sante.fr)

Cette plaquette a été réalisée en partenariat : Conseil Régional Pays de la Loire, ARS Pays de la Loire, Assurance Maladie, APMSL.

*Soutien technique  
et logistique*



*Soutien  
financier*



*Avec la participation de*

